



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 301 - 20 novembre 2015

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Pétition - Avec vous, Le Planning ne (la) fermera pas ! Page 1
- 2 - Régionales : 9 raisons féministes de ne pas voter FN - Osez le Féminisme ! - Page 2
- 3 - Communiqué du Collectif Libertaire Anti-Sexiste suite aux attentats du 13 novembre - Page 3
- 4 - Une femme battue condamnée à 10 ans de prison : Un déni de justice ! - Page 4
- 5 - En état de choc, mais toujours en résistance ! - Femmes Solidaires - Page 5
- 6 - Mare du rose ! - Osez le féminisme - Page 5
- 7 - Retraites complémentaires : les femmes seront plus pénalisées - Texte Collectif - Page 6
- 8 - En voiture Simone !, un nouveau projet du Centre Simone de Beauvoir - Page 9
- 9 - Les femmes sont les premières victimes des changements climatiques - www.consoglobe.com
- 10 - Pour un monde sans sida, n'oublions pas les femmes - planning Familial - Page 10
- 11 - Livres : rencontre en Chahla Chafiq et Jacqueline Raoul-Duval - Page 11

MOBILISATION

1 - Pétition - Avec vous, Le Planning ne (la) fermera pas !

Marion Maréchal Le Pen et d'autres candidats du Front national aux élections régionales veulent supprimer les subventions du Planning Familial sur leurs territoires. Cela revient à remettre en cause l'accès à l'information, l'accueil et l'accompagnement sur les droits et la santé sexuelle de la population.

Aujourd'hui, dans ses 76 associations implantées sur tout le territoire, le PF écoute, informe et oriente plus de 500 000 personnes en particuliers des jeunes.

Supprimer les subventions de notre réseau d'associations c'est tout simplement afficher la volonté de museler la lutte contre les inégalités vécues par les femmes, mais aussi les hommes : sur leur droit de vivre une sexualité libre, préservée des risques de grossesses non voulues et d'infections sexuellement transmissibles, à l'abri des violences et des discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle.

En s'en prenant au Planning familial, le FN s'attaque à la liberté chèrement acquise de milliers de femmes et d'hommes, jeunes et adultes, dans leurs choix de vie : la régression !

Vous avez déjà été nombreux et nombreuses à nous soutenir et nous vous en remercions. Le Planning fait partie de vos vies : vous avez entendu parler de nous au collège, vous êtes venus.es nous voir en cachette ou avec un.e ami.e, vous nous avez demandé des préservatifs, des tests de grossesse ou juste un conseil, une écoute bienveillante. Et combien de générations, après vous, feront aussi appel à nous ? Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de vous : signez cette pétition et montrez avec nous que Le Planning ne (la) fermera pas ! : *Nom, prénom, e-mail sur : <http://www.planning-familial.org/content/petition-avec-vous-le-planning-ne-la-fermera-pas-0025096?prehome=off>*

TEXTES

2 - Régionales : 9 raisons féministes de ne pas voter FN - Osez le Féminisme!

Ce dimanche 6 décembre, les Français-es seront invité-es à voter pour le premier tour des élections régionales dans les 13 nouvelles régions. Alors que des sondages donnent le Front National en tête des intentions de vote au premier tour dans 6 régions, Osez le féminisme ! donne 9 raisons de ne pas voter pour le FN :

- Parce que le FN est contre le droit d'avorter : les récentes déclarations de Marion Maréchal Le Pen et Louis Aliot nous le prouvent. Quand ces têtes de liste FN affirment qu'ils couperont les subventions accordées aux plannings familiaux dans leurs régions s'ils sont élus (faisant fi du fait que l'attribution ou la non-attribution d'une subvention n'est pas le fait du prince, mais d'un processus démocratique de sélection de projets), c'est bien une attaque contre le droit fondamental des femmes à disposer de leur corps qu'ils opèrent.

- Parce que quand Marine Le Pen affirme que non, le FN n'est pas contre le droit d'avorter (tentant ainsi de rectifier les propos de sa nièce), elle ment. Osez le féminisme ! n'oublie pas que c'est elle qui, lors des élections présidentielles de 2012, a théorisé le concept "d'avortement de confort", faisant passer les femmes qui avortent pour des irresponsables. C'est aussi elle qui porte un programme politique dans lequel il est question du "libre choix de ne pas avorter" à travers "l'adoption prénatale". Quand un parti politique pense l'avortement comme un problème auquel il faut remédier, c'est qu'il n'en fait pas un droit à part entière.

- Parce que les deux député-es frontistes qui siègent à l'Assemblée nationale ont voté systématiquement contre tous les textes présentant des avancées pour les droits des femmes (loi pour l'abolition du système prostitutionnel, loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, loi sur le harcèlement sexuel, loi santé qui comporte des mesures renforçant le droit d'avorter, résolution réaffirmant l'engagement de la France pour le droit d'avorter, etc.).

- Parce que les eurodéputé-es FN qui siègent au Parlement européen ont voté systématiquement contre tous les rapports permettant des avancées pour les droits des femmes en Europe. Alors que tous les élu-es FN ont voté contre le "rapport Tarabella", le responsable de la délégation FN au parlement, Aymeric Chauprade, a même été jusqu'à qualifier l'avortement "d'arme de destruction massive contre la démographie européenne".

- Parce que le FN est contre la parité en politique. Que propose le FN pour permettre aux femmes d'être davantage présentes en politique ? Rien. Bien au contraire, le FN prône une vision familialiste de la société, où les femmes sont invitées à avoir des enfants et à rester au foyer avec un "salair parental". Là encore, il est question du "droit des femmes à rester chez elles"... pour permettre de réduire le chômage masculin. Dans son projet visible disponible sur Internet, le FN affirme que la parité appartient à *«cette idéologie différentialiste et multiculturelle, qui n'est qu'une forme de racisme inversé»*. Ils ajoutent: *«Les premières victimes en sont les hommes blancs hétérosexuels»*.

- Parce que le FN ne "défend" les droits des femmes que quand cela lui permet de taper sur les personnes de confession (ou de supposée confession) musulmane. Ainsi, le FN se positionne contre le voile non pas pour défendre l'émancipation des femmes, mais bel et bien pour stigmatiser une partie de la population qui, selon les valeurs réactionnaires du FN, ne s'intégrerait pas bien. Les attaques réitérées contre les musulmans deviennent d'ailleurs l'axe de campagne principal de la dernière ligne de droite de Marine Le Pen.

- Parce que le FN défend une laïcité à géométrie variable. Affirmant que les musulmans "ne peuvent avoir exactement le même rang" que les chrétiens ou encore que la France est "culturellement chrétienne", Marion Maréchal-Le Pen met en péril la laïcité. La laïcité est pourtant un outil indispensable pour penser et mettre en œuvre l'égalité femmes-hommes dans la société. Elle ne doit pas être instrumentalisée pour stigmatiser des catégories de personnes.

- Parce que le FN ne lutte pas contre les violences faites aux femmes. Pour le FN, les violences faites aux femmes sont le fait de "l'étranger". Nous savons pourtant qu'elles sont d'abord installées dans la sphère familiale. En niant les chiffres et les réalités de cet enjeu, le FN contribue à l'invisibilisation de ces violences.
- Parce que les régions, par leurs compétences, peuvent agir concrètement pour les droits des femmes, si volonté politique il y a : lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les transports, financement de centres d'hébergements pour femmes victimes de violences, intervention dans les lycées sur l'éducation à la sexualité et le respect, financement des plannings familiaux et des associations qui œuvrent pour l'égalité femmes-hommes, mise en œuvre de politique d'insertion dans l'emploi pour les femmes précaires, développement d'un service public de proximité et de qualité, qui bénéficie à tout le monde, et surtout aux femmes, etc. Le Front National n'a aucune volonté politique en matière d'égalité femmes-hommes si ce n'est celle de la combattre. Qu'il s'agisse de ses prises de position sur la soi-disante "théorie du genre", sur l'avortement ou sur la place des femmes dans la société, ce parti n'a cessé de nous prouver son opposition farouche aux droits des femmes. Il est donc important de lui barrer la route dans les urnes.

3 - Communiqué du Collectif Libertaire Anti-Sexiste suite aux attentats du 13 novembre

Vendredi 13 novembre, des terroristes de l'État Islamique ont assassiné 129 personnes à Paris et blessé 352 autres parce qu'elles avaient commis le "péché" d'écouter de la musique, de faire la fête, d'être vivantes. Après la sidération et la nausée, c'est de la révolte que nous éprouvons contre les individus qui ont détruit ces nombreuses vies. Nous souhaitons aux rescapé-es et aux proches des victimes décédées de trouver du courage et de l'énergie pour reconstruire leurs existences.

Comme tous les intégristes religieux, les islamistes haïssent les femmes. Il ne s'agit pas d'une manifestation parmi d'autres de la haine morbide qu'ils éprouvent contre les personnes, les émotions, les expressions et toutes les manifestations de vie qui contredisent leur vision du monde, mais de son fondement même. Car de cette haine découle la volonté de réduire au statut d'objet, de détruire, d'annihiler tout ce qui pourrait exister hors d'un principe divin de domination masculine exclusive.

Daesh, dont la fortune est estimée à 2 200 milliards de dollars, a publiquement institutionnalisé les viols en série commis par ses membres contre des femmes et des petites filles Yazidies depuis août 2014, les réduisant à l'état d'esclaves sexuelles pour attirer de nouveaux candidats au djihad : le proxénétisme assumé comme outil de recrutement.

Les islamo-fascistes qui ont commis les attentats du 13 novembre ont entre autre pour objectif d'attaquer les quelques droits fondamentaux, souvent mal appliqués, que l'État français a cédé aux femmes au prix de longues luttes, vitales et existentielles. Ces luttes ne sont pas terminées, car si nos conditions de vie sont sans commune mesure avec celles des femmes qui survivent dans les territoires contrôlés par les milices et les armées islamistes, les violences et les discriminations faites aux femmes actuellement en France, avec la complicité de l'État et de ses institutions, sont encore massives. Mais ce n'est pas assez pour les terroristes de Daesh...

Cependant, tomber dans une haine et une violence en retour fondées sur la confusion et des amalgames entre les musulman-es modéré-es qui se positionnent en faveur de la laïcité et les prêchiers obscurantistes dont le but est de convertir le monde entier, (par la manipulation, la force ou la terreur), serait nous abaisser à leur niveau.

Tant qu'elles ne commettent aucune violence, les personnes aliénées à la religion nous inspirent davantage de respect que les dieux auxquels elles se soumettent. L'islam n'a pas à être considéré ni traité comme une religion « à part » que ce soit pour alimenter une rhétorique raciste ou pour

interdire le blasphème. Comme toutes les religions, l'islam doit être critiqué. Il faut également combattre l'amalgame qui empêche beaucoup de gens d'envisager qu'on puisse être d'origine, de culture ou de nationalité Africaine ou Orientale tout en étant athé-e, voir anti-théiste et ne pas avoir envie d'être qualifié-e de « musulman-e ».

L'extrême-droite occidentaliste (Front National, Bloc identitaire, Riposte « laïque », etc...) se nourrit de ces confusions qu'elle cultive pour répandre sa propagande raciste et antisémite. Pudiquement rebaptisé « anti-sioniste », voici une haine bien partagée avec l'extrême-droite orientaliste dont les organisations terroristes islamistes sont la branche armée.

Mais le point commun fondamental entre toutes les extrêmes-droites quelles que soient leurs inspirations culturelles et/ou religieuses est la défense de la suprématie masculine qui sert à justifier les violences extrêmes commises contre les femmes, les enfants et les homosexuel-les : mariages forcés, exécutions punitives, viols, crimes d'honneur, grossesses imposées, mutilations génitales, prostitution...

En dépit des prétentions affichées, l'État français participe lui aussi à la reproduction de ces violences patriarcales, en particulier envers les femmes, les enfants et les homosexuel-les demandeuses d'asile et sans-papiers qui fuient les persécutions et les lois patriarcales en vigueur dans leur pays d'origine (tels la charia ou le code de la famille de l'État algérien). Le fait est que les hommes bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre, ne serait-ce que pour envisager l'exil.

Car ces personnes, femmes et enfants victimes de violences au sein de leur famille, de leur communauté, de leur pays, ne peuvent souvent même pas sérieusement envisager de s'échapper de leur village, voire du domicile du « chef de famille » où elles sont recluses.

Lorsqu'elles parviennent à s'enfuir, à leur arrivée en France au terme d'un chemin où elles meurent plus nombreu-ses que les hommes, risquant davantage le viol, ou la capture par des réseaux esclavagistes, les persécutions spécifiques subies par elles ne sont pas officiellement reconnues comme des raisons valables pour obtenir l'asile politique : elles sont criminalisées, soumises à des tests osseux, condamnées à des amendes, enfermées dans des camps de rétention, renvoyées à leurs bourreaux... Celles dont le titre de séjour dépend de leur situation maritale et qui subissent des violences conjugales sont piégées, condamnées à espérer qu'elles seront toujours en vie le jour où elles trouveront éventuellement une issue dans un système où tout est fait pour qu'elles rencontrent davantage d'obstacles et de portes closes que de mains tendues.

Les nations et leurs frontières servent à délimiter les territoires appartenant aux hommes, pour les hommes et par les hommes. La France ne fait pas exception à l'accord tacite et ancestral qui constitue l'un des piliers sur lesquels s'est construit le patriarcat.

L'escalade sécuritaire, avec sa multitude de dispositifs liberticides, ne nous protégera pas contre le terrorisme. Au contraire, elle vise en réalité, à donner les moyens à l'État de nous fichier et de nous surveiller davantage pour pouvoir nous interdire de manifester, de nous rassembler et d'organiser notre combat contre toutes les dominations. Elle relève toujours du même virilisme cynique qui menace gravement nos libertés fondamentales, ces mêmes libertés que les islamistes rêvent d'anéantir. Seule la constance des luttes, et particulièrement des luttes féministes, libertaires et émancipatrices, saura faire obstacle à cette escalade

4 - Une femme battue condamnée à 10 ans de prison : Un déni de justice ! - Communiqué collectif

Comment ne pas s'indigner devant la confirmation en appel par la cour d'assises de Loir-et-Cher de la condamnation à dix ans de réclusion de Jacqueline Sauvage pour avoir tué son mari en 2012 après 47 ans d'enfer conjugal. « Il » avait tout fait, y compris violer ses enfants. « Elle » avait tout supporté. Jusqu'à ce jour où elle l'a tué.

Cette femme de 66 ans, « fracassée » par ces années de tortures quotidiennes, selon les termes de son avocate, se voit ainsi condamnée à deux reprises par une société qui s'est montrée incapable de l'aider, une société qui ne réussit toujours pas à éradiquer le fléau des femmes battues. Pourtant plus personne n'ignore qu'en France une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son mari ou compagnon, et que des dizaines de milliers de femmes et d'enfants victimes ou témoins de ces violences sont également détruit(e)s.

L'impunité n'est-elle donc réservée qu'aux bourreaux ? Pour toutes celles et tous ceux qui sur le terrain s'occupent d'accueillir les victimes de violences conjugales, ce jugement est une injure faite à la cause qu'ils défendent.

Premières associations signataires : Coordination Française pour le lobby Européen des Femmes, Ligue du Droit International des Femmes, Ligue du Droit des Femmes, Regards de femmes, Réseau Féministe "Ruptures", SOS-Sexisme...

5 - En état de choc, mais toujours en résistance ! - Femmes Solidaires

Les résultats des élections du 6 décembre 2015 plongent le pays dans un chaos politique inégalé depuis le début de la Vème république. L'inconcevable il y a encore quelques années vient de se produire, le Front national se hisse en tête des suffrages dans 6 régions sur 13 avec 6 millions d'électrices et électeurs. Notre association Femmes solidaires, mouvement féministe, laïque, d'éducation populaire est en état de choc. Nous, nées il y a 70 ans de la victoire contre le fascisme et issues des comités féminins de la Résistance, connaissons les réelles intentions du FN et son double discours. Si le Front national se défend aujourd'hui d'appartenir à l'extrême droite française, nous savons que cette imposture sera malheureusement démasquée s'il gouverne demain. Elles et ils renverront les femmes dans leur foyer, plébisciteront des politiques natalistes et écartèreront les femmes de toute maîtrise de leur fécondité notamment en déremboursant l'IVG et en supprimant toute subvention aux centres de planification comme annoncé par l'une de ses cheffes de file, Marion Maréchal Le Pen.

Nous appelons les femmes, où qu'elles se trouvent, à se mobiliser pour faire barrage au Front national par les moyens qu'elles jugeront les plus opportuns : le tout premier étant de faire reculer le vote FN lui-même. Nous savons combien dans certaines régions, il sera difficile pour elles de choisir entre une droite extrême et l'extrême droite.

Cette situation n'est pas un hasard ou une gageure de l'histoire de notre pays, elle s'inscrit dans une progression régulière de l'extrême droite qui n'a pu être enrayerée par une offre politique crédible. Le vote FN est avant tout un vote de rupture, il doit être analysé comme tel par les dirigeant-es politiques de notre pays dont la responsabilité est immense.

Femmes solidaires va redoubler d'efforts pour rassembler les femmes de notre pays afin qu'elles ne s'isolent pas davantage. Nous appelons notamment à un front républicain pour combattre ces idéologies de la peur et réaffirmons haut et fort le message lancé au lendemain des attentats du 13 novembre dernier : Notre position est sans équivoque : ni les extrémismes religieux, ni l'extrême droite : nous voulons vivre libres

6 - Mare du rose ! - Osez le féminisme

A la veille de Noël, Osez le féminisme! et Les Chiennes de garde lancent une campagne contre les jouets sexistes : <http://marredurose.olf.site>

Que nous propose-t-on dans les magasins de jouets au « rayon filles » à mettre dans notre caddie ? Maquillage, manucure, bijoux, robe de mariée, chaussures à talons, robes de princesse, poussette, dînette, serpillière et balai ! Renvoi à la sphère domestique et obsession de l'apparence. Rose, rose et toujours rose pour bien marquer que ces jouets ne sont surtout pas destinés aux garçons.

Au « rayon garçons » ce sont par contre de multiples répliques d'armes, des super-héros valorisant force et domination, des jeux de construction, les jeux scientifiques valorisant la capacité à

construire et imaginer.

Refusons cette ségrégation et exigeons des fabricants et des magasins qu'ils abandonnent les rayons séparés filles/garçons et toute référence au sexe de l'enfant à qui le jouet est destiné.

Exprimez votre mécontentement en envoyant ce mail aux magasins et fournisseurs : A l'approche de Noël, que nous proposez-vous au « rayon filles » à mettre dans notre caddie ? Maquillage, manucure, bijoux, robe de mariée, chaussures à talons, robes de princesse, poussette, dinette, serpillère et balai ! Rose, rose et toujours rose, pour bien marquer que ces jouets ne sont surtout pas destinés aux garçons. Le message véhiculé par ces jouets roses est clair : la fillette apprend à être belle pour séduire son prince charmant qui viendra la sauver. Son rêve : se marier et s'occuper des enfants et du ménage. Au « rayon garçons » par contre, les magasins nous proposent de multiples répliques d'armes, et des super-héros valorisant force et domination. Et grâce aux jeux de construction, les jeux scientifiques, les voitures, les fusées, les garçons peuvent s'imaginer architecte, aventurier, pompier, chimiste ou astronaute.

Chez les jeunes enfants, une phase de développement consiste à vouloir imiter les adultes. Les jouets ont une fonction ludique mais sont également des supports d'apprentissage. Alors que 86% des femmes exercent une profession, pourquoi les filles devraient-elles se projeter dans les activités domestiques et apprendre la séduction dès l'âge de 3 ans ? Est-il juste d'exclure les filles de ce qui renvoie à l'aventure, l'ambition et la science ? Pourquoi encourager les garçons à la compétition et à la violence physique, et les exclure de tout ce qui touche à la maison, aux soins des enfants, à la relation et au dialogue ?

Cette segmentation des jouets ne peut rendre service aux enfants ! Paru fin 2014, le rapport sur les jouets du Sénat sur les jouets l'a rappelé : l'égalité commence avec les jouets, il est primordial que ces derniers proposent les mêmes chances d'épanouissement personnel et professionnel aux filles et aux garçons. Nombre de jouets en 1980 étaient unisexes et permettaient le développement égal des capacités des filles et des garçons. Les vélos n'étaient ni roses, ni bleus, et se passaient de frères à sœurs.

Pour doubler votre chiffre d'affaires, vous déclinez des jeux en rose et en bleu enfermant filles et garçons dans des rôles totalement périmés. Aujourd'hui les LEGOS rose « friends » cantonnent les filles à la maison, quand les garçons construisent immeubles, hôpitaux, ponts et vaisseaux spatiaux. Même le Monopoly est décliné en rose avec les banques et les hôtels remplacés par des ongleries et des magasins de lingerie ! Nous nageons en pleine régression.

Votre responsabilité, vous fabricants et magasins de jeux est immense ! Aujourd'hui, impossible pour garçons et filles de partager les univers de jeux et donc d'apprendre le « vivre ensemble » nécessaire à une construction d'une société d'égalité. Nous exigeons que vous abandonniez les rayons séparés filles/garçons, et toute référence au sexe de l'enfant à qui le jouet est destiné, en particulier tout code-couleur rose/bleu.

7 - Retraites complémentaires : les femmes seront plus pénalisées - Texte Collectif

Nous vous avons adressé une lettre pour contester l'accord sur les retraites complémentaires et nous vous remercions de votre réponse. Mais les éléments que vous présentez n'invalident en rien le constat que nous dénonçons sur le caractère néfaste de cet accord qui pénalise plus fortement les femmes, retraitées actuelles comme futures.

Dans la première partie de votre réponse, vous vous attachez à minimiser les inégalités de retraite qui existent actuellement entre les femmes et les hommes, pour mettre en avant une évolution future de la situation, annoncée comme très positive. Vous vous appuyez pour cela sur des projections dont vous devez pourtant savoir que, d'une part, elles sont fragiles comme le soulignent systématiquement leurs auteur.es ; d'autre part, et surtout, ces projections (modèle Destinie 2) n'intègrent pas les mesures des récentes réformes de retraite qui aboutissent pourtant à freiner,

voire à inverser, la tendance précédente à l'amélioration (nous y revenons plus loin). Nous nous inquiétons donc de votre position qui relativise la situation actuelle, pourtant très préoccupante, pour s'en remettre à une future amélioration, qui se révèle en outre très improbable. Peut-on attendre encore 30 ans ou plus, pour voir concrètement améliorer la situation des retraitées ?

Votre deuxième argument, par lequel vous affirmez que les basses pensions - et donc principalement les femmes - seront préservées, est à la fois faux et trompeur. Faux, car les pensions seront concernées par l'abattement instauré dans cet accord... dès le seuil de 985 euros par mois ! Rappelons qu'avec ce niveau de pension, une personne se trouve sous le seuil de pauvreté (993 euros par mois). Tout est bien sûr question de définition, mais nous ne pouvons croire que pour la CFDT, une pension de 985 euros par mois suffise pour quitter la catégorie des faibles pensions. Votre argument est également trompeur, car vous vous félicitez du fait que parmi les gens épargnés par l'abattement, les femmes seront majoritaires (les pensions vraiment faibles qui seront épargnées sont, certes, majoritairement celles des femmes) : mais cela n'atténue en rien le fait central que nous dénonçons, à savoir que les personnes aux faibles pensions seront concernées (à partir de 985 euros) et que ce sont en majorité des femmes !

En dépit de cette réalité, vous insistez sur le souci que vous avez eu de préserver les femmes : pourquoi alors avez-vous accepté que le critère qui décidera de l'exonération d'abattement (ou de l'application d'un abattement à taux réduit) soit le revenu fiscal de référence, alors que ce dernier est basé sur le *revenu du couple* et non sur celui de la personne qui aura à subir l'abattement ? Avec ce seul critère, une femme qui a, par exemple, une pension de 800 euros par mois (ce qui devrait la préserver de tout abattement potentiel, puisque le seuil se situe normalement à 985 euros) et dont le conjoint touche 1200 euros(3), pourra subir l'abattement de 10 % sur sa pension personnelle (soit 80 euros par mois en moins !). Sachant que dans la majorité des couples, la femme gagne moins que son conjoint, ce genre de situation risque fort de se multiplier ! Ces femmes ne feraient-elles pas partie des personnes à pensions modestes ?

Votre dernier point rappelle que les inégalités de retraite sont le reflet des inégalités professionnelles (en réalité, la retraite reflète ces inégalités *en les amplifiant*). Vous expliquez qu'il faut agir sur les causes, ce avec quoi nous sommes d'accord. Mais agir sur les causes aujourd'hui permettra de réduire les inégalités de pension avec un fort décalage dans le temps. Il reste indispensable de prendre des mesures pour réparer les inégalités qui touchent aujourd'hui les retraitées. De nombreuses pistes existent, y compris pour les retraites complémentaires (nous en donnons un exemple dans la partie « Développements complémentaires »).

Mais surtout, nous sommes médusé-es par votre conclusion qui dit que « présenter les femmes comme les principales victimes de toutes les réformes engagées permet surtout de défendre le statu quo » et « aboutit à ne pas demander des efforts aux hommes qui, c'est vrai, ont des retraites bien supérieures » ! Non, les associations signataires n'ont jamais défendu le statu quo, mais au contraire elles formulent des revendications concrètes pour améliorer la situation des femmes salariées et retraitées, revendications qui sont porteuses de progrès pour l'ensemble de la société ! Mais pour nous, il ne saurait être question de financer l'amélioration de la situation des femmes... en dégradant celle des hommes ! Déshabiller Pierre pour habiller Paule ne fait pas partie du projet de société féministe. Nous défendons une égalité par le haut, et elle est réalisable par une meilleure répartition des richesses, en priorité entre les revenus du capital et ceux du travail. En l'occurrence, pour cet accord sur les retraites complémentaires, ce n'est pas aux hommes salariés ou retraités que nous aurions « demandé des efforts », mais au patronat, alors qu'il ne contribuera précisément que très peu (environ 10 %) au montant des économies mises en œuvre par cet accord

Développements complémentaires : Vous reconnaissez que les inégalités entre les femmes et les hommes concernant les pensions, durées de carrière et âges de départ sont importantes. « Oui,

mais », ajoutez-vous à chaque fois, ce constat demande à être complété car ces inégalités sont en train de se réduire et, d'après les projections, les carrières des femmes convergeraient vers celles des hommes, et même « à long terme, elles partiraient en moyenne 7 mois plus jeunes que les hommes ». À vous lire, tout irait dans le bon sens ! Cet argument est irrecevable.

Les résultats des projections sont très fragiles compte tenu des fortes incertitudes liées aux hypothèses qui ont été faites. Ces projections ont supposé la pérennité de la majoration de durée d'assurance (MDA) qui permet aux femmes ayant eu des enfants de valider des durées de carrière supplémentaires. Il faut rappeler que c'est essentiellement grâce à ce dispositif que les carrières des femmes sont (ou doit-on dire « étaient » ?) en voie de rattraper celles des hommes. Or la législation a déjà changé et il n'est pas exclu qu'elle continue de changer compte tenu de la ligne générale des réformes de retraite successives. Ainsi les durées d'assurance attribuées aux femmes au titre de la MDA ont été fortement réduites (avec votre accord...), de plus leur attribution est aujourd'hui ouverte, au choix des couples, aux pères ou aux mères. Personne n'est à même d'en anticiper les conséquences en termes d'évolution des durées de carrière des femmes. C'est un aspect majeur, qui à lui seul invalide les arguments lénifiants que vous utilisez sur la convergence attendue des carrières des femmes et des hommes, et sur l'inversion dans le futur des âges de départ.

Les inégalités de pension quant à elles ne prennent nullement la voie d'une résorption. Les inégalités de salaire ont en effet cessé de se réduire depuis le milieu des années 1990 et les dispositifs familiaux, importants pour les durées de carrière, n'ont que très peu d'impact en termes de niveau de pension.

Par ailleurs, vous répétez que l'abattement (nommé contribution de solidarité) n'est que temporaire et ne sera appliqué que pendant deux ou trois ans. Mais l'expérience témoigne de nombreux dispositifs instaurés temporairement... et reconduits ensuite (par exemple la sous-indexation des pensions, reconduite dans ce même accord ; le gel du point d'indice des fonctionnaires, reconduit depuis 5 ans, etc.).

Vous n'avez cessé de dire que l'accord « prévoit des mesures pour protéger les basses pensions donc majoritairement les femmes ». Vous avez affirmé qu'aucun salarié partant à la retraite avec une pension de moins de 1100 euros ne serait touché par l'abattement (J.C. Malys, secrétaire national de la CFDT, tribune parue sur le site de Marianne le 17 octobre 2015). Or, comme présenté plus haut, c'est faux, le seuil est à 985 euros et il est même plus bas pour les personnes en couple puisque c'est le revenu fiscal de référence du couple qui arbitrera. Mais vous faites systématiquement état d'une statistique, tout aussi infondée, censée rassurer sur les effets de l'abattement : vous affirmez que l'exonération d'abattement concernera une personne sur trois partant en retraite, ce qui signifierait que parmi les futurs liquidants (personnes qui liquident leur retraite), une personne sur trois sera éligible à l'exonération de CSG (4) qui commande l'exonération d'abattement. Vous ne fournissez pas votre source, malgré plusieurs demandes. L'organisme officiel d'études sur les retraites, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) déclare ne pas avoir de telles statistiques sur les liquidants et la CSG : ces statistiques existent pour l'ensemble des personnes actuellement à la retraite, mais comme vous le savez, cet ensemble ne peut être confondu avec le flux des nouveaux liquidants de chaque année, car les caractéristiques sont bien différentes. Pourriez-vous donc nous communiquer la source de cette statistique ?

Voici enfin un exemple de mesure pour réduire les inégalités de pension : instaurer un minimum pour la retraite complémentaire. Le minimum contributif qui existe dans le régime général et qui assure un minimum de pension pour une carrière complète n'a pas d'équivalent dans le régime Arrco (dans le régime Agirc des cadres, il existe une garantie minimale de points). Au moment de leur retraite, de nombreuses femmes se retrouvent « repêchées » par le minimum contributif dans le

régime de base, mais rien n'existe pour leur pension complémentaire Arrco qui représente en moyenne un tiers de la pension et qui a subi, elle aussi avec les accords successifs, une baisse sévère. L'existence d'un tel minimum bénéficierait à de nombreuses femmes et réduirait les écarts de pensions.

Adéquations, ATTAC, Collectif national pour les droits des femmes, Les effronté-e-s, Fondation Copernic, Forum Femmes Méditerranée, Osez le féminisme, Réseau Féministe « Ruptures »

8 - En voiture Simone !, un nouveau projet du Centre Simone de Beauvoir

Vous avez déjà vu un de nos 1200 films ou assisté à une de nos projections. Vous avez accueilli un atelier scolaire. Vous avez visionné dans nos locaux ou vous nous avez commandé un DVD. Vous savez que nous organisons des projections-rencontres en prison auprès de femmes détenues...

Nous avons un nouveau projet : la création d'une plate-forme qui vous permettra de voir nos images en ligne, et pour cela nous avons besoin de vous ! Rendez-vous sur KissKissBankBank

<http://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/en-voiture-simone--2>, pour contribuer

financièrement à cette aventure et permettre à ces images de nourrir nos luttes et nos créations de demain ! Alors... En voiture Simone !

Vos dons vous donnent droit à une déduction fiscale.

9 - Les femmes sont les premières victimes des changements climatiques - www.consoglobe.com

La COP21 approche à grand pas et à moins d'un mois de son lancement, une centaine de personnalités du monde politique, économique, scientifique et culturel ont lancé un appel : « soutenir les femmes face au changement climatique : pourquoi nous nous engageons » qui vise à mobiliser les politiques et la société civile de tous les continents.

Les femmes en première ligne face au changement climatique

Les femmes sont souvent en première ligne des répercussions du changement climatique. La planète connaît, en ce moment, de plus en plus d'épisodes de sécheresse et d'inondation, qui ont des conséquences économiques, mais aussi sociales très graves, en particulier dans les pays en développement. Le changement climatique affecte en premier lieu les populations les plus à risque et les plus pauvres. Les populations des montagnes sont particulièrement vulnérables, car le changement climatique et ses répercussions se font notamment sentir dans les régions montagneuses.

Pour aider ces femmes face au changement climatique, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes et les délégations aux droits des femmes de l'Assemblée nationale et du Sénat, ont mis en place une plateforme « Femmes et Climat », qui a déjà réuni plus de 900 signatures. Cette initiative lancée à l'occasion de la COP21, a pour but de protéger les femmes issues des pays en développement.

Le rôle majeur des femmes dans le développement durable : Plusieurs facteurs rentrent en jeu : dans les pays en développement, les femmes s'occupent de 60 à 80 % de la production agricole et ne touchent que 10 % des revenus, le réchauffement climatique affecte avant tout le nombre de terres cultivables, ce qui entraîne donc une baisse des revenus. Sachant qu'en Afrique et en Asie, 70 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté sont des femmes, le texte souligne que « le dérèglement climatique a des conséquences encore plus graves pour les femmes que pour les hommes. En cause notamment : la raréfaction des ressources naturelles qui allonge les trajets pour s'approvisionner en eau ou en bois et qui augmente leur temps de travail et précarise leurs conditions de vie ».

Quand on parle de changement climatique, on parle aussi de catastrophes naturelles. Ces catastrophes sont une véritable menace pour les femmes qui, selon un rapport de l'ONU⁽²⁾, ont 14 fois plus de risque de mourir face à ce type d'événement et ce, parce qu'elles n'ont souvent pas été formées à survivre. Ainsi, lors du dernier tsunami au Bangladesh en 2007, deux tiers des victimes

étaient des femmes.

De l'insécurité climatique à l'insécurité économique et physique : On sait que le dérèglement climatique provoque des déplacements massifs de populations, des facteurs qui tendent à faire augmenter le nombre de tensions et de conflits locaux, entraînant une augmentation des risques de violences sexuelles et physiques et de harcèlement dont les femmes sont les premières victimes.

D'après Colette Benoudji de l'ONG Lead Tchad, l'insécurité alimentaire est par ailleurs intrinsèquement liée à l'insécurité physique, notamment dans les régions subsahariennes. Les femmes et les jeunes filles sont souvent victimes d'intimidation, de violence sexiste pendant les catastrophes. Du fait de la répétition des catastrophes climatiques, elles courent un plus grand danger d'être victimes de la traite organisée d'êtres humains.

L'appel révèle que « les femmes luttent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux impacts du dérèglement climatique », par exemple à travers le recours accru à l'agriculture de conservation, qui réduit les besoins en eau comme en engrais et permet de fixer le carbone.

Or, ces actions demeurent, selon le texte, « trop peu valorisées et trop rarement financées ». D'où un appel aux autorités étatiques pour prendre en compte la question des femmes dans la perspective de l'accord qui sera signé à la fin de la conférence sur le climat de Paris, mi-décembre.

Lors d'un colloque⁽³⁾ organisé récemment à Paris, la ministre de la Santé, Marisol Touraine a souhaité que « les projets portés par des femmes soient considérés comme prioritaires dans les moyens financiers qui seront dégagés à Paris » lors de la COP21. La ministre, qui détient également le portefeuille des Droits des femmes, souhaite que la notion de « droits des femmes » soit inscrite « noir sur blanc » dans l'accord final de la conférence.

10 - Pour un monde sans sida, n'oublions pas les femmes - planning Familial

Marisol Touraine a annoncé lundi 23 novembre l'autorisation prochaine d'un médicament antirétroviral en indication prophylactique, permettant à des personnes très exposées au VIH de diminuer fortement le risque d'infection. C'est une excellente nouvelle, qui consacre des stratégies de prévention combinées, s'appuyant à la fois sur l'adoption du préservatif masculin et féminin, le dépistage et l'utilisation des antirétroviraux pour diminuer le risque d'acquisition et de transmission du virus.

D'aucuns voient dans ces stratégies le début de la fin de l'épidémie. Mais pour qu'un monde sans sida soit possible, il est nécessaire de tenir compte des inégalités de genre qui structurent l'épidémie et qui font que, globalement, les femmes sont plus affectées que les hommes.

Accès insuffisant à l'éducation, dépendance économique, recours limité aux services de planning familial et aux moyens de prévention, valorisation du multi partenariat masculin, violences sexuelles, absence de dialogue avec le partenaire... voici quelques-uns des facteurs qui font que, dans le monde, les femmes sont particulièrement vulnérables au VIH. Elles représentent 60% des nouvelles infections chez les jeunes de moins de 25 ans dans le monde. En Afrique sub-saharienne, elles sont la catégorie la plus touchée, avec 58% des adultes vivant avec le VIH qui sont des femmes. Et en France, les femmes comptent annuellement pour environ un tiers des nouvelles découvertes de séropositivité.

Les femmes peuvent également rencontrer des difficultés spécifiques à se soigner. Une récente étude menée dans un hôpital londonien[2] a montré que les femmes, plus souvent confrontées à des problèmes de logement et des contraintes socio-économiques, sont plus nombreuses à interrompre leur traitement pendant le suivi médical.

En ce 1er décembre, journée mondiale de lutte contre le sida, le Planning Familial rappelle que la mise en œuvre de politiques de prévention et prise en charge efficaces ne peuvent pas faire l'économie d'une réflexion en termes d'inégalités de genre.

Pour qu'un monde sans sida voie le jour, la voix des femmes doit être entendue.

FILMS, LIVRES, THÉÂTRE...

11 - Film : **Douze fois impure de Mona Fillières et Anita Perez** - 17 décembre - Paris

Un film pour « faire parler des femmes qui, à l'ordinaire, ne prennent pas la parole, des femmes choisies dans la vie de tous les jours et dont les préoccupations sont celles de toutes les femmes », déclarent les réalisatrices.

Douze femmes d'âges et de milieux sociaux variés se racontent. Lycéennes, secrétaire, couturière, ouvrière, monteuse négatif, professeure, femme au foyer.., elles soulèvent des questions qui n'ont rien perdu de leur actualité : articulation entre vie professionnelle et vie privée, éducation des enfants, rapports avec les hommes, vécu de la sexualité, violences contre les femmes, choix militants et rapport au mouvement féministe...

La séance sera suivie d'un débat avec les réalisatrices. Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux au LUMINOR Hôtel de Ville. Et pour Noël, n'hésitez pas à commander nos DVD avant le 15 décembre ! <http://www.centre-simone-de-beauvoir.com/distribution/DVD.html>

Le jeudi 17 décembre 2015 à 20h au cinéma Luminor Hôtel de Ville (anciennement Le Nouveau Latina) en présence des réalisatrices.

11 - Livres : **rencontre en Chahla Chafiq et Jacqueline Raoul-Duval**

La librairie L'Âge d'Homme organise une rencontre croisée entre le roman de Chahla Chafiq *Demande au miroir* et celui de Jacqueline Raoul-Duval, *Nuit de Noces*.

La rencontre aura lieu le 15 décembre 2015 à 18h30 au 5, rue Férou 75006 Paris (métro Saint-Sulpice). Pour celles et ceux qui pensent venir, bien vouloir confirmer votre présence à cette adresse : demandaumiroir@gmail.com

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;
Tel : 0144621204 ou 06 80 63 95 25, mail : marchfem@rezisti.org ; site : <http://www.mmf-France>

